MINERALFLEX

reca peintures

Peinture pour façades

MAT EXT eau BATIMENT

Définition

Revêtement de façades à base de polysiloxane et de charges minérales.

Destination

Peinture pour surfaces verticales extérieures, idéale sur façades en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime. Sa matité et ses charges minérales permettent son application dans les architectures les plus anciennes à rénover, comme dans les plus contemporaines. MINERAFLEX est un produit qui convient aux enduits de liant hydraulique, béton, béton cellulaire, brique, pierre naturelle ou anciennes peintures.

Propriétés

Par son liant à base de résine polysiloxane, de structure chimique semblable à la silice et par sa pigmentation minérale, MINERALFLEX possède une grande résistance aux U.V et une très grande perméabilité à la vapeur d'eau. C'est un revêtement compatible avec tout support : organique, chaux et silicate.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

■ Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
■ Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
■ Les fonds poreux, farinants et friables seront fixés avec une couche de **REPRIM**.
■ Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **AREX**.
■ Sur fonds propres, secs et sains, appliquer en impression une couche de MINERALFLEX diluée à 5 %. Appliquer ensuite MINERALFLEX en deux couches.

Application

■Bien mélanger avant application.

Brosse et rouleau (type méché façade)

■ Diluer de 0 à 5 %.

Airless

■ Diluer de 8 à 10 %.
■ Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film
Mat profond.

Brillant spéculaire
Inférieur à 2 sous 60°.

Teintes
Blanc, pastel série 1, foncé série 2.

Conditionnement
15 litres.

Liant
Résine à base de polysiloxane.

Densité
1,55 kg/dm³.

Séchage
(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 20 min.
- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

Extrait sec
En poids : 63 %.
En volume : 42 %.

Conservation
- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement
Suivant la porosité du support :
de 6 à 8 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques règlementaires

Classification
AFNOR
NF T 36-005 - Famille I classe 7b2/10c.
NF P 84 403 - Classe D2
NF EN 1062-1, $G_3E_4S_1V_2W_2A_0C_0$
Conforme à la norme NFT 30 808

Assurance
MINERAFLEX est assuré au titre de la responsabilité civile pro-fessionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

CE 15	Revêtement de protection de surface pour béton EN 1504-2
MINERALFLEX peinture pour façades	
EVCP : Système 4	
Reca SAS 94 route de Toulouse - 31190 AUTERIVE	
Caractéristiques essentielles	**Performances**
Perméabilité à l'eau liquide	W< 0,1 kg/m².h^{0,5}
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I Sd < 5 m
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 1 N/mm²
Substances dangereuses	Conforme à 5-3
Déclaration des performances associée	

Ecolabel
EU Ecolabel
FR/033/026
N° de licence Ecolabel
26E/03
P.V. d'essais (laboratoire Pourquery)
LQ02946/Q13656/1

Hygiène et sécurité
Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV
Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l.
Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.

Déchets
Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque.
Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.
Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.
Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca peintures
RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr